

## **Charte de la coureuse / du coureur**

### **37ème CORRIDA de Château-Gontier - Dimanche 29 Décembre 2024**

#### **Préambule**

J'ai bien compris qu'en m'inscrivant à la Corrida de Château-Gontier, je participe à un évènement qui se veut au cœur des préoccupations des citoyens de la Terre en ayant le souci de préserver le vivant. J'adhère donc aux valeurs « écoresponsable » défendues par les organisateurs, rédigées dans la présente charte.

En proposant cette charte, nous ne voulons rien imposer à personne, mais essayer d'avancer ensemble pour un monde vivable où le sport pourra garder toute sa place.

#### **Article 1 : Respecter la nature**

En ville, la nature est limitée, pour autant des plantes sont à respecter en ville et au jardin du Bout du Monde (zone d'échauffement).

#### **Article 2 : Gérer ses déchets**

La Corrida s'est donné un dicton : « plus de lien, moins de bien » et un principe celui des 4R de la démarche « zéro déchet » :

- Refuser (si on n'en a pas besoin on ne prend pas).
- Réduire (si une chose nous suffit, on n'en achète pas deux / même si promo).
- Réutiliser pour ne pas piocher de nouveau dans les ressources de la planète.
- Recycler (si on n'a pas pu faire autrement).

Nous vous invitons à limiter les déchets lors de votre participation à la Corrida, mais aussi suivre les consignes de tri pour les déchets que vous n'aurez pu éviter, ne jeter aucun déchet (prévoir de les rapporter) ... et le top étant d'accepter en toute simplicité de ramasser un déchet que l'on n'a pas jeté.

#### **Article 3 : Valeurs du sport**

La Corrida se veut être porteuse des valeurs du sport : respect de l'adversaire, s'encourager, effort adapté à chacun, solidarité, pas de dopage ou autre triche, etc

Ainsi chacun s'engage à porter assistance si besoin sans contrepartie, à courir loyalement et dans la bonne humeur.

Courir pour le plaisir quel que soit son niveau et ainsi mieux accepter la suppression de « cadeaux » non indispensables comme le tee-shirt.

#### **Article 4 : Mobilité éco responsable et empreinte carbone**

Le site « Njuko » permet de s'inscrire pour l'organisation du co-voiturage. Chacun cherchera à faire des voitures « pleines » ou à venir à pied ou à vélo pour les plus proches, à récupérer son dossard en limitant les kms.

Nous vous invitons à avoir ce souci dans votre quotidien sportif et non sportif.

#### **Article 5 : Le numérique éco responsable**

Ce qui compte donc c'est la sobriété (papier ou numérique). Les datas center qui nous donnent accès au numérique sont très énergivores.

Eco-gestes numériques possibles : consulter le site Corrida pour son inscription (avoir tous les éléments pour s'inscrire en une fois), ne pas multiplier les courriels (ne pas « répondre à tous » quand ce n'est pas indispensable), limiter les envois de vidéo et de photo, supprimer les courriels du serveur au fur et à mesure en gardant si besoin ces fichiers sur son ordinateur.

#### **Article 6 : Respecter la règle et les autres**

Le non-respect de l'esprit « Corrida » et du règlement peut amener, conseils, remarques et dans l'extrême, l'exclusion par le directeur de l'épreuve ou le juge arbitre.

## Règlement de la Corrida 2024

### 1. Lieu et Date

Le Dimanche 29 Décembre 2024 à Château-Gontier (53).

Départ du 10 km : en face du N°33 de l'avenue Victor Hugo (ligne blanche).

Arrivée : contre-allée des Promenades, avenue Carnot, en face la Salle des Fêtes (ligne blanche).

Départ du DUO : début de l'avenue Carnot

Arrivée : contre-allée des Promenades, avenue Carnot, en face la Salle des Fêtes (ligne blanche).

### 2. Epreuves

La course de 10 km est mesurée IAAF et est qualificative pour les Championnats de France. Il y a un SAS Elite ouvert aux athlètes FFA ayant une performance 2023 officielle de moins de 35'30" en H et de moins de 44' en F.

Le DUO sur 4.8 kms impose de courir par deux (1 puce chronométrique pour 2) et surtout de franchir la ligne d'arrivée ensemble.

Possibilité d'accueillir sur le 10 kms et duo 5 poussettes sportives maximum par course avec des participants de plus de 15 ans en situation de handicap. Les accompagnants et l'athlète handicapé doivent tous s'inscrire et avoir un dossard chacun.

### 3. Catégories pour le 10 km et le duo

Cadets (2008-2009), juniors (2006-2007), espoirs (2003 à 2005), seniors (1991 à 2002), masters (1990 et avant). Femmes, Hommes.

Licenciés, non licenciés.

### 4. A-Droits d'engagement pour le 10 km

- Licenciés "Club FFA" : 10 €.

- Autres licenciés (FFA loisirs, licenciés autres fédérations sportives que FFA, non licenciés) : 13 €.

- Frais Njuko : 1.25€

Si désistement avec justificatif, un remboursement pourra être effectué avec 3 € de retenu.

Aucun remboursement après le mercredi 18 Décembre à 15h30 (car les frais de votre participation sont déjà engagés (puce, dossard, ...)).

### 4-B- Droits d'engagement pour le DUO

- 18 €.

- Frais Njuko : 1.25€

Si désistement avec justificatif, un remboursement pourra être effectué avec 3 € de retenu.

Aucun remboursement après le mercredi 18 Décembre à 15h30 (car les frais de votre participation sont déjà engagés (puce, dossard, ...)).

### 5. Exigence médicale

La LOI N° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, déclare, dans son Article 6 :

"La participation aux compétitions sportives organisées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical **mentionnant l'absence de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition** ou, pour les non-licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat, qui doit dater de moins d'un an au 29-12-2023".

### 6. Comment s'inscrire

Par Internet via le site « Njuko » et via le site « UPAC » à partir du 15 Octobre 2024 dans la limite des 1900 premières inscriptions valides pour le 10 kms. et 150 binômes pour la course duo Préparer les documents demandés (licence, PPS, pièce d'identité).

Note importante : Si les conditions atmosphériques sont vraiment très-très mauvaises (par exemple, en cas de tempête de neige avec épais brouillard), consulter le site Internet de l'UPAC pour l'annonce éventuelle d'une annulation.

Note importante : Assurance complémentaire individuelle à la charge du coureur.

### 7. Remise des dossards

- A la Salle des Fêtes, Avenue Carnot à Château-Gontier, le Dimanche 29 Décembre à partir de 9h30 à 14h30  
IMPORTANT : Le retrait du dossard est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité et/ou de la licence.  
Tout coureur sans dossard sera exclu du départ de la course ou pendant la course.

### 8. Horaires

- 14h : DUO
- 15h15: Course longue : 10 km (exactement).
- 16h15 : Remise des récompenses pour le 10 km » à la Salle des Fêtes (Primes, Coupes, Tirage au sort des dossards) Présence obligatoire des gagnants pour les récompenses.

#### **9. Récompenses**

Des coupes, primes et lots pour les premiers :

- Coupes sur 10 km (H et F) : 3 premiers (scratch), 1<sup>er</sup> Se, 1<sup>er</sup> M0, 1<sup>er</sup> M1-2, 1<sup>er</sup> M3-4, 1<sup>er</sup> M5-6, 1<sup>er</sup> M7, 1<sup>er</sup> cadet, 1<sup>er</sup> junior, 1<sup>er</sup> espoir, 1<sup>ère</sup> équipe hommes et 1<sup>ère</sup> équipe femmes (classement sur 3 coureurs).
- Coupes sur "Duo" (H ou F ou mixte) : 3<sup>ème</sup> équipes récompensées.
- Primes femmes et hommes sur 10 km : 200 €, 170 €, 140 €, 120 €, 90 €, 60€.

Challenge District :

- Une coupe à l'association ou au quartier ayant le plus grand nombre de participants sur l'ensemble des courses.

Challenge Bernard Genest :

- Une coupe au club "FFA 53" ayant le plus grand nombre de participants.

Challenge Hervé Penven :

- Une coupe au club "FFA Hors 53" ayant le plus grand nombre de participants.

Challenge Inter-Entreprise :

- Une coupe "Crédit Mutuel" à l'entreprise ayant le plus grand nombre de participants.

Bons d'achat :

Présence obligatoire des gagnants lors du tirage au sort des bons d'achats.

#### **10. Chronométrage**

Chronométrage "à puce" pour le 10km et le DUO. Les "puces" seront remises avec le dossard.

#### **11. Rappel**

Le dossard doit être devant et visible. Tout coureur sans dossard sera exclu du départ de la course ou pendant la course (course labellisée). Interdiction de rétrocéder soi-même son dossard (responsabilité engagée). Interdiction de courir avec un animal (danger).